

Fédération Internationale des Luttes Associées (FILA)
Conseil d'Afrique des Luttes Associées (CALA)

***Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Elective du CALA***

N'Djamena, Mai 2013

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective

L'an deux mille treize et le premier mai à Onze heures, s'est tenue à N'Djamena au Tchad, en marge du championnat d'Afrique des Luttres Olympiques et Africaines, dans la salle de la bibliothèque Nationale, l'Assemblée Générale Ordinaire électorale du Conseil d'Afrique des Luttres Associées (CALA), l'ordre du jour portait sur les points suivants :

- 1- Validation des mandats des membres de droit de l'Assemblée du CALA
- 2- Discours d'ouverture des travaux de l'Assemblée électorale (par le Président du CALA et le représentant de la FILA)
- 3- Lecture et approbation du compte des réunions, annuelle du CALA, et conjointe CALA/UALA/CMLA, tenues à Casablanca le 29/30 Novembre et le 1^{er} /12/2012
- 4- Présentation du rapport d'activités 2012/2013 du CALA
- 5- Rapport financier 2012/2013
- 6- Renouvellement des instances exécutives du CALA (élection du Président et des membres du bureau exécutif du CALA)
- 7- Mise en place des commissions spécialisées du CALA
- 8- Approbation des zones de compétitions du CALA

Étaient présents à cette Assemblée Générale Ordinaire électorale du CALA 23 pays suivants:

N°	PAYS	N°	PAYS
01	Mauritanie	12	Tchad
02	Maroc	13	Bénin
03	Lybie	14	Togo
04	Congo Brasa	15	Burkina Faso
05	Congo RDC	16	Afrique du Sud
06	Sénégal	17	Burundi
07	Sierra Leone	18	Niger
08	Libéria	19	Nigeria
09	Angola	20	Algérie
10	Egypte	21	Cameroun
11	Tunisie	22	Centre Afrique
		23	Cote d'Ivoire

Une fois à l'entrée de la salle, une vérification et la validation des mandats des membres de droit à l'Assemblée du CALA furent effectuées.

Après vérification du Quorum le Président sortant, président de la séance, a donné quitus pour la tenue de l'Assemblée.

Au nom de toute la famille Tchadienne, le Président de la Fédération Tchadienne de Lutte, Président du comité d'organisation, a prononcé le mot de bienvenu à toute l'Assemblée.

Prenant la parole, le Président sortant du CALA Mr Mohamed Ibnou Zahir, a souhaité la bienvenue à tous, a présenté le Président par Intérim de la FILA Mr Nenad LALOVIC, il lui a assuré le soutien indéfectible de son équipe à toutes les initiatives prises par la FILA pour le maintien de notre chère discipline dans le programme des Jeux Olympiques de 2020, tout en remerciant la République Tchadienne d'avoir accepté d'abriter les Championnats continentaux de Lutte Olympique et Africaine.

Après l'intervention du Président Sortant du CALA, le Président par Intérim de la FILA Mr Nenad LALOVIC, s'adressant aux membres présents, a prononcé une allocution d'orientation pour la bonne marche des travaux de l'Assemblée.

Compte tenu du fait que les uns et les autres n'ont pas eu le temps nécessaire de prendre connaissance des documents mis à leur disposition à la veille des élections, toute l'Assemblée par approbation de juger nécessaire de faire grâce à la lecture du compte rendu des réunions annuelles du Bureau exécutif du CALA, conjointe CALA/UALA/CMLA.

Le quatrième point de l'ordre du jour, à savoir le rapport d'activités 2012/2013 du CALA a suscité beaucoup d'interventions, il en n'est de même pour le cinquième point relatif au rapport financier 2012/2013, au final, l'Assemblée Générale a approuvé lesdits rapports à l'unanimité.

L'ordre du jour proposé était axé surtout sur le sixième point à savoir : le renouvellement des instances exécutives du CALA (élection des 7 membres du bureau exécutif). Partant de la liste des candidatures arrêtées par la FILA comme suit :

N°	Nom et Prénoms	Pays
01	BELABED Mohamed	Algérie
02	EDEZE Chief Austin	Nigéria
03	IBNOU ZAHIR Mohamed	Maroc
04	SARR Alioune	Sénégal
05	EL SAYED Mohamed Mahmoud	Egypte
06	MESKOUT Fouad	Maroc
07	VAN DEN BERG Manie	Afrique du Sud
08	CHEBBAH Rabah	Algérie
09	SISSA MBEDY Urbaine Elise	Cameroun
10	BAH Salamata	Guinée Conakry

Après les préalables, la commission chargée de superviser l'élection a été mise en place comme suit :

- 1- Mr Zamel Seyaf membres du bureau exécutif de la FILA (Président)
- 2- Mr Ibrahima Sarr Directeur du centre de FILA à Thiès (Scruteur)
- 3- Mme Alphonsine Ngo Nka'a Vice Président de l'ACALUTTE (Rapporteur)

Le déroulement de l'élection

- 1- Etaient présents à cette Assemblée Générale élective 23 pays
- 2- Le nombre de pays qui avait le droit de vote était de 20 pays
- 3- Le nombre de pays qui n'avait pas le droit de vote était de 3 pays suivant les statuts, mais la majorité des pays présents, par un vote secret, acceptent leurs participations au vote.
- 4- Le candidat de l'Algérie avait présenté sa candidature hors délai, malgré qu'il y ait un écrit du Secrétaire Général de la FILA, acceptant sa candidature si la majorité des pays présents à l'Assemblée l'accepte, la majorité des pays, par un vote secret, a accepté la candidature de l'Algérie.
- 5- Le délégué de la FILA a rappelé que le statut de la FILA est clair dans des cas pareils, mais l'Assemblée Générale a accepté de dépasser lesdits cas afin de satisfaire les vœux de la majorité.

Les travaux se sont déroulés sans incidents majeurs, et à l'issue du premier vote, les candidats ont obtenu les résultats suivants :

N°	Nom et Prénoms	Pays	Nbre Voix obtenues
01	BELABED Mohamed	Algérie	03
02	EDEZE Chief Austin	Nigéria	10
03	IBNOU ZAFIR Mohamed	Maroc	05
04	SARR Alioune	Sénégal	05
05	ELSAYED Mohamed Mahmoud	Egypte	07
06	MESKOUT Fouad	Maroc	17
07	VAN DEN BERG Marie	Afrique du Sud	21
08	CHEBBAH Rabah	Algérie	17
09	SISSA MBEDY Urbaine Elise	Cameroun	20
10	BAH Salamata	Guinée Conakry	17

Sachant que le nombre de pays participants est de 23 pays, un minimum de 12 voix a été fixé pour être élu, c'est ainsi qu'à l'issue du premier tour les personnes suivantes ont été retenues :

Résultats du 1^{er} Tour

N°	Nom et Prénoms	Pays	Nbre Voix obtenues
01	VAN DEN BERG Marie	Afrique du Sud	21
02	SISSA MBEDY Urbaine Elise	Cameroun	20
03	MESKOUT Fouad	Maroc	17
04	CHEBBAH Rabah	Algérie	17
05	BAH Salamata	Guinée Conakry	17

Vu que la réglementation en vigueur ne prévoit qu'une personne par pays au sein du bureau exécutif du CALA, le Marocain Mr IBNOU ZAHIR Mohamed et l'Algérien Mr BELABED Mohamed ont été éliminés, par conséquent le second tour a donné les résultats suivants :

Résultats du Second Tour

N°	Nom et Prénoms	Pays	Nbre Voix obtenues
01	EDEZE Chief Austin	Nigéria	22
02	SARR Alioune	Sénégal	3
03	ELSAYED Mohamed Mahmoud	Egypte	22

Par conséquent le nouveau bureau exécutif du CALA, après concertation entre les membres élus, fut présenté à l'Assemblée Générale comme suit :

Nouveau Bureau Exécutif du Conseil d'Afrique des Lutttes Associées (CALA)

Titre	Nom et Prénoms	Pays
Président	MESKOUT Fouad	Maroc
1 ^{er} Vice Président	BAH Salamata	Guinée Conakry
2 ^{ème} Vice Président	VAN DEN BERG Manie	Afrique du Sud
Secrétaire Générale	CHEBBAH Rabah	Algérie
Membre	SISSA MBEDY	Cameroun
Membre	EDEZE Chief Austin	Nigeria
Membre	ELSAYED Mohamed Mahmoud	Egypte

S'agissant des deux derniers point de l'ordre du jour, à savoir mise en place des commissions spécialisées du CALA et l'approbation des zones de compétences du CALA, le bureau a décidé de les débattre ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à seize heures trente minutes.

Le Secrétaire Général du CALA
CHEBBAH Rabah



Le Président du CALA
MESKOUT Fouad

